L'horloge publique de Villecomtal

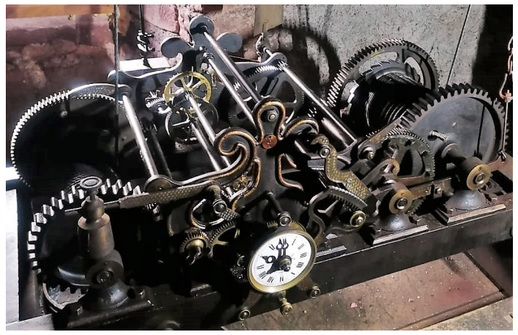

L'horloge située dans le porche emblématique de Villecomtal a été fabriquée en 1913 dans les ateliers de Paul Odobey Fils, Lucien Teraillon et J. Petitjean successeurs, à Morez dans le Jura.
L'usine était la plus importante fabrique d'horlogerie d'édifice de France. Paul Terraillon, fils de Lucien, continua l'activité horlogère jusqu'à environ 1971 pour ensuite se concentrer sur la fabrication de balances.

En ce qui concerne l'histoire de notre horloge publique, le conseil municipal décida en séance du 13 juillet 1919 de changer le mécanisme car l'ancien ne fonctionnait plus. De plus le bâtiment était délabré. Donc, le 27 juillet 1919 fut passé un contrat entre le Maire de Villecomtal, Monsieur Salesses et Monsieur Dropy horloger à Villecomtal, pour l'achat d'une nouvelle horloge. Un contrat de gré à gré a également été passé avec Charles Aurejac menuisier acceptant de faire les réparations nécessaires à la tour de l'horloge. Ces travaux seront réalisés fin 1919 début 1920, le changement de place des cadrans sur la façade de la tour date de cette période.

Cet été 2020, après quelques 100 ans de bons et loyaux services, l'horloge est tombée de nouveau en panne. Après le passage de plusieurs amateurs en horlogerie, le problème n'a pas pu être résolu. Au cours de ses vacances dans le Puy de Dôme, Jean-Pierre Cougoule a rencontré un collectionneur de comtoises et d'horloges d'édifices, M. Fonlupt. Après de nombreux échanges de mails, la panne ne fut pas trouvée pour autant. En revanche, il a pu donner à son interlocuteurs de riches renseignements historiques sur notre horloge.

Enfin, M. Vernhes de Decazeville, horloger à la retraite, mais toujours amoureux de son métier, a remis bénévolement en route le mécanisme.

De son côté et afin que la restauration soit complète, Jean-Pierre Cougoule a démonté, nettoyé et repeint les deux cadrans de l'horloge sans oublier les aiguilles (fond blanc et chiffres romains repeints à la main en noir). Ce travail de précision permet aujourd'hui de relire aisément la bonne heure sur ce monument qu'est la porte de l'horloge.

MAIRIE

ETAT CIVIL 2020

Avis de naissance :

Le 4 février : Clément Henri Jean-Louis FAU
Le 24 avril : Léonie Gabrielle Juliette MONTARIOL TIZON
Le 27 août : Moïra Aléa CANET
Le 7 septembre : Ayden Thierry Jean-Claude FLAMAIN

Décès :

Le 18 septembre : Jérôme Christian PAGES
Le 5 novembre : Adrien Raymond VOLTE

Transcriptions de décès :

Le 31 août : Monique Fernande SOUDAN veuve AUREJAC
Le 19 septembre : Jean-Louis BONY
Le 11 décembre : Alice Véronique Gabrielle BARRE veuve BRAS

Mariages :

Le 20 janvier : Nadège Marie Roxane BOSCUS et Scott Alan VANDER HEYDEN

Le 22 août : Céline Sandrine Sophie LACOMBE et Karim ACHOUR

URBANISME 2020 (permis de construire)

Arrêté du 17 mars : M. VILLA Claude et Mme LEFEVRE Laurence : construction d'une maison d'habitation.

Arrêté du 7 décembre : GAEC La Goudalie-Ségonzac : construction d'un bâtiment agricole

BULLETIN MUNICIPAL

VILLECOMTAL

Numéro 38 janvier 2021

échos de notre cité médiévale

MAIRIE : 05 65 44 60 21 SITE INTERNET : www.villecomtal.fr COURRIEL : mairie@villecomtal.fr

Le mot du Maire

Villecomtalaises, Villecomtalais, chers concitoyens,

Nous quittons 2020 qui aurait dû être une année de transition, celle d'un nouveau mandat d'une équipe municipale fortement renouvelée. Mais 2020 restera comme l'année de la pandémie du Covid-19 qui a été une épreuve pour chacun de nous. Ce virus nous a obligé à changer nos habitudes. Il nous force à oublier la notion de normalité et nous demande constamment de nous adapter : au confinement, aux masques, au respect des gestes sanitaires…

Entre deux confinements, et dans la mesure des possibilités d'organisation d'évènements, l'équipe municipale mais aussi le monde associatif si riche à Villecomtal vous a proposé tout ce qui pouvait être organisé : un marché estival étoffé, des animations comme le « salon à roulettes » ou la représentation de « No(s) Futur(s) » dans la cour du château et bien sûr la première fête de la laine, de la pomme et de la châtaigne qui fut un succès bien mérité.

Des actions collectives et participatives ont permis d'entretenir et mettre en valeur notre patrimoine.

Nous avons reçu cette année à Villecomtal, le nouveau président de la communauté de communes Comtal Lot Truyère, un sénateur, un député.

Villecomtal innove, invente, expérimente, interroge et attire. J'aurais tant aimé vous expliquer de vive voix les chantiers à venir comme l'élaboration du PLUi, notre sélection au programme « petites villes de demain »…lors de la cérémonie des vœux. Cela nous est, dans les conditions actuelles, impossible et je le regrette. Vous trouverez donc dans ce bulletin une présentation des vœux de la municipalité.

Je profite déjà de cet édito pour vous souhaiter à toutes et tous la meilleure année 2021 possible.

Patrice PHILOREAU

Visite du président de la CCCLT

Nicolas BESSIERES, président de la Communauté de Communes Comtal Lot Truyère nous a fait le plaisir d'assister au conseil municipal du 19 octobre dernier. Il était accompagné de Madame Claire MOLINIER, Directrice Générale des Services.

Monsieur BESSIERES a profité de sa présence pour se présenter aux élus de la commune qui ne l'auraient pas encore rencontré. Il a ensuite passé en revue les différentes compétences de la communauté de communes et les commissions afférentes.

Un focus a été fait sur un service peu connu : le point info seniors.

En effet, comme la communauté de communes Comtal Lot et Truyère le fait pour l'aide qu'elle accorde à l'enfance et à ses structures, ou encore aux Espaces Emploi Formation, elle contribue également au dispositif et au fonctionnement du Point Info Seniors, dans la dynamique d'attractivité menée sur son territoire.

Le point info seniors est un guichet unique de proximité qui s'adresse aux personnes âgées de 60 ans et plus, leur entourage ainsi qu'aux acteurs locaux intervenant auprès de la personne âgée (infirmiers, médecin, services de maintien à domicile…).

L'objectif est de coordonner les différentes actions et services auprès des personnes âgées.

Le point info seniors aide les personnes âgées pour :

- accueillir, informer et orienter,
- soutenir dans les démarches administratives,
- accompagner dans la mise en œuvre des dispositifs d'aide (constitution de dossier).

S'agissant des acteurs locaux :

- promouvoir l'activité des différents services locaux,
- favoriser les partenariats,
- identifier les besoins propres aux personnes âgées du territoire,
- développer des actions nouvelles.

La communauté de communes Comtal Lot Truyère déploie et développe ce service en partenariat avec le Conseil Départemental.

La mise en œuvre du service sur le territoire de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère s'appuie sur deux travailleurs sociaux (une assistante sociale et une conseillère en Economie Sociale et Familiale). Elles animent ce service.

Pour les contacter :

Tél : 05.65.48.92.83.
Mail : pointinfoseniors@3clt.fr
Horaires : 9h-12h / 14h-17h
du lundi au vendredi

Pour la commune de Villecomtal , Marion BALMES (coordinatrice des secteurs d'Entraygues et d'Estaing) tient des permanences à la Maison de santé d'Estaing les 2ème mercredi du mois, de 9h30 à 12h00 où elle reçoit sur rendez-vous. Cependant, le lieu d'habitation, ne doit pas être un frein à l'accès à l'information et aux services. Aussi, afin de répondre aux demandes de chacun, le service point info seniors réalise des permanences et peut se rendre au domicile des personnes.

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Le PCS : Plan Communal de Sauvegarde, a été instauré par la loi **n° 2004-811** du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile.

Il s'agit d'un document de compétence communale ou intercommunale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Ce document intègre et complète les plans ORSEC de protection générale des populations élaborés au niveau départemental par la préfecture.

Le PCS est obligatoire dans les communes dotées d'un Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé ce qui est notre cas.

L'objectif d'un tel protocole est d'anticiper la survenance d'événements graves au niveau communal en prévoyant la conduite à tenir pour sauver des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement.

Un premier PCS a été validé le 23 juin 2015. Le renouvellement du conseil municipal, les changements intervenus dans les habitations ou entreprises soumises au risque inondation nous conduisent à mettre à jour ce document.

Le PCS prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard du risque inondation, mais aussi du risque sismique.

La fête de la laine

Le 10 octobre dernier, les rues du village s'animaient de sourires, de rencontres et de gourmandises. Plaisirs trop souvent refoulés cette année, plaisirs savourés. Dans la mesure où le soleil avait aussi décidé de participer, la fête de la laine, de la pomme et de la châtaigne fut un beau succès.

Précaution sanitaire oblige, un parcours était proposé depuis le porche jusqu'au belvédère sur le Dourdou : invitation à une promenade dans notre village, son patrimoine et son avenue rénovée. Le fil conducteur de cette manifestation était celui de la laine, un patrimoine vivant avec ses produits, ses métiers, ses artisans.

Pour embellir la place Jean XXIII, l'avenue, les arbres et le mobilier, les tricoteuses avaient redoublé d'efforts : ateliers collectifs à la sortie du premier confinement, fabrication de pommes à la filature, ateliers des enfants à l'école et à La Fabrique avec Karine. De nombreux bénévoles ont répondu présents pour la mise en place et le rappel des consignes. La trentaine d'exposants était ravie, les visiteurs aussi, régalés qu'ils étaient de châtaignes grillées et de pommes pressées. Plus de 200 entrées comptabilisées par Françoise à la Médiathèque qui accueillait une exposition de tissages et de catalogues stimulant la créativité.

Ce moment avait été souhaité comme un temps festif dans le village en dehors de l'été. Ce fut l'un des seuls événements de l'année « dans une convivialité et une bonne humeur bien appréciables en ces temps d'austérité » comme le souligne Eliane Catusse, à l'initiative avec Iseult Basire de cette manifestation portée par le Foyer Rural.

Les décorations sont restées jusqu'aux fêtes de fin d'année, pour une dernière ronde sous les illuminations de Noël. Promis, elles reviendront l'année prochaine pour l'édition 2021. A vos tricots …

Projet de territoire RECONVERSION

En partenariat avec Aveyron culture- Mission départementale et la communauté de communes Comtal Lot et Truyère, la Mairie de Villecomtal reçoit le projet artistique d'immersion en territoire « Reconversion » de la compagnie de théâtre AWAC.
RECONVERSION est un projet de territoire qui prend lieu dans un ancien commerce fermé ou à vendre de la ville d'accueil. Un espace vide où tout est à reconstruire, imaginer, rêver à nouveau...
Ainsi le public est directement immergé dans le lieu de la reconversion et prend part à la conception de ce nouveau projet utopique. Il s'agit de faire revivre ce lieu pendant une semaine comme une nouvelle agence où l'on pense la reconversion de manière globale : celle des habitants qui peut être personnelle ou professionnelle, du territoire ou du centre ville sur le plan architectural, ainsi que celle du local lui-même en se posant toujours la question de savoir ce que pourrait devenir ce lieu après notre départ. Ce **projet éphémère** prendra place au rez-de-chaussée du 3 rue de l'horloge chez monsieur et madame Baclet que nous remercions chaleureusement.
Le programme de ces deux semaines de résidence sera communiqué ultérieurement.
Dans le cadre de ce projet d'immersion en territoire des stages de pratique théâtrale seront proposés aux habitants avec les deux artistes les samedi 23 janvier, samedi 6 février, samedi 6 mars, samedi 20 mars. Vous trouverez une plaquette de présentation/inscription à la Mairie.

brèves

♦ **Info POSTE**

Les services de la Poste offrent la possibilité à leurs clients de la banque postale de livrer à domicile un retrait d'argent pour un montant maximal de 150€. Ce service est disponible en composant le 3631 ou en demandant à votre facteur.

♦ **PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

Le conseil de la communauté de communes Comtal Lot Truyère a délibéré le 16 novembre 2020 pour lancer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. L'élaboration de ce projet d'aménagement sur les 21 communes prendra 3 à 4 ans.
Nous reviendrons vers vous en 2021 sur cette démarche qui associe habitants et acteurs du territoire.

♦ **Avis aux sportifs !**

Parcours Trail de Villecomtal de la CCCLT : TRAIL D'AQUI
Ce parcours a été présenté par Nicolas CANTAGREL le 22 septembre dernier. Le circuit qui fait 17 Km en 3 boucles avec un D+ d'environ 800m, emprunte principalement les chemins déjà utilisés pour la randonnée. Il a été tracé avec le concours de Yannick COSTES. Il sera panneauté en 2021 et des animations seront possibles autour de ce tracé.

Plantation de l'Arbre de la laïcité

« La laïcité n'est pas une opinion, c'est la liberté d'en avoir une ! »

L'association « Maison LAICITE 12 » a proposé à la mairie d'organiser une manifestation autour de la plantation d'un « arbre de la laïcité », un ginkgo biloba ou « arbre aux mille écus ».

Cet événement a été l'occasion de sensibiliser d'une part, les élèves de l'école primaire et d'autre part, de rappeler que seule la laïcité permet l'émancipation de tous favorisant le libre accès au savoir et à la culture, conformément à la Constitution de notre République. Cet événement s'est déroulé en présence de Monsieur le député Stéphane Mazars qui a profité de sa venue pour rencontrer quelques commerçants et faire le point des projets communaux.

Exposition « la laïcité, un art de vivre ensemble »

L'association met à disposition gratuitement l'exposition qui se compose de panneaux présentant l'histoire de la laïcité en France, d'autres panneaux sont faits sous forme de personnages avec des questions/réponses sur différents thèmes : respect de l'autre, l'égalité garçon/fille, conséquences négatives de la discrimination, du sexisme…

Cette exposition a été conçue par l'association toulousaine « Libres Mariannes ».

Elle sera installée à la médiathèque du 8 mars au 19 mars 2021.

Enfin il nous semble important de signaler que la « Maison LAICITE 12 » a fait le choix trois communes pour cet événement: Millau, Villefranche de Rouergue et Villecomtal. Nous souhaitions donc les remercier.

Partie basse du château et parc locatif

En raison du contexte particulier, le propriétaire de la partie haute du château ne donnera pas suite à son projet initial. Après une entente orale avec ce dernier, il nous a donné son accord pour mettre en vente la partie basse.

Le service des domaines a été sollicité pour une estimation de ce bien immobilier mais ils n'interviennent pas dans les communes de moins de 2000 habitants.

Par ailleurs, nous avons contacté plusieurs agences immobilières. L'une d'entre elles souhaitait l'exclusivité de la vente mais nous préférons nous donner la liberté de le vendre soit par nous-mêmes soit par une agence. Alors si vous connaissez une personne intéressée par ce bel ensemble immobilier, n'hésitez pas à nous le faire savoir !

La municipalité de Villecomtal possède un certain nombre d'appartements en location et nous souhaitions porter à votre connaissance l'ensemble du parc locatif. Pour information, dès lors qu'un logement est disponible, une annonce est publiée, vous pouvez les trouver sur le site le « Bon coin ». Voici la liste des logements :

- au 1, rue hors les murs (au-dessus de l'ancienne mairie) : 1 appartement T3 et 1 T4.
- au 8, rue place des chèvres : 1 appartement T2, 2 appartements T3 et 1 appartement T4 ;
- au 8, rue basse : 1 appartement T2 et 2 appartements T4 ;
- au 20, avenue Joseph Vidal se situe l'appartement loué pour le prêtre de la paroisse ;
- au 43, rue droite se trouve le local de Bernard et Véronique Lafont ;
- au 2, passage des bains un local est loué pour la boucherie de Régis Roques.

Des travaux de rénovation ont été effectués dans l'un des appartements T4 situé au 8 rue Basse : les peintures ont été refaites par l'entreprise de Thierry Allanche, l'entretien du toit a été réalisé par l'entreprise Laurent. N'oublions pas Roger Teyssedre et Didier Guiral qui ont mis la main à la pâte et que nous remercions vivement.

Le marché estival

Cet été, il y avait bien le marché du mercredi matin pour animer les rues du village. Merci aux producteurs habituels, Nadège, Sylvain et Jean-Dominique d'avoir une nouvelle fois permis aux habitants et aux visiteurs de savourer volailles, légumes et raisins.

Ils ont ensuite été rejoints par le collectif des *Ateliers du Geste* (Grand Mas) proposant un étal coloré avec des miels délicieux, des savons naturels, des plantes transformées ou encore des créations autour du tissu et du bois. Philippe nous a régalé de confitures et de gâteaux secs faits maison (Livinhac). Il a même flotté certains mercredis une odeur de poulet grillé et de farçous, avec les œufs bio de la ferme de Franck Viguier (Golinhac).

Gageons que, l'été prochain, le marché s'enrichira d'autres producteurs locaux.

Bilan de la saison été 2020

Office de tourisme : Espace des Enfarinés

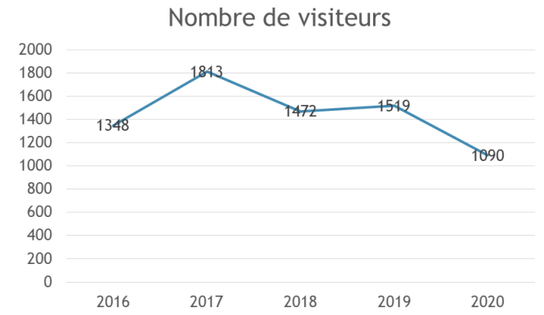

Les usagers de cette aire sont satisfaits et contribuent à l'activité touristique et commerciale de la commune. Leur contribution est participative et génère des recettes entrant dans le budget global de la commune (voir ci-contre).

Aire de camping-car :

L'aire de camping-car a été ouverte en juillet 2013.

En 2020, elle a subi un rafraîchissement avec des travaux de remise aux normes électriques.

L'entreprise STPP pour un montant de 3 958.56€ TTC

L'entreprise GARRIC olivier pour 7 413.94€ TTC

Total de l'opération = 11 372.50 €

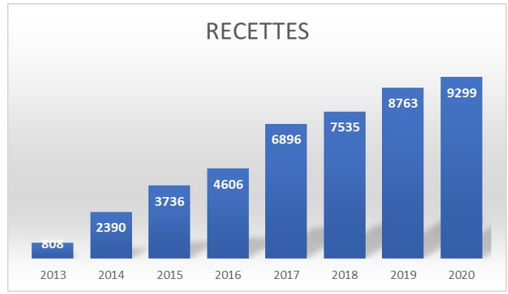

Questionnaire pour la jeunesse

La nouvelle commission jeunesse a lancé un questionnaire à destination des jeunes du village.

Avec cette enquête nous souhaitons entrer en contact avec eux afin de cerner au mieux leurs besoins (aménagement, infrastructure, activités…) et leurs envies pour que Villecomtal leur ressemble et qu'ils soient acteurs de la vie du village. Le questionnaire est en ligne et une version papier sera distribuée dans les boîtes aux lettres, vous êtes vivement encouragés à y répondre pour que les choix du conseil soient cohérents avec vos attentes. Etablir une relation avec la jeunesse nous semble important pour faire vivre au mieux cette commission.

Opération recyclage de sapins

Après le succès des ventes de sapins bio et local de l'APEL (Association de Parents d'élèves), la mairie lance une opération « recyclage de sapins ».

Après avoir abrité les cadeaux de Noël, le sapin est transformé en copeaux.

Il vous suffira de déposer votre sapin sous la maison de la santé entre le 27 décembre et le 10 janvier.

Les sapins seront broyés pour les recycler en copeaux utilisés pour les besoins de la commune comme par exemple en paillage, en préparation des massifs…

Un vrai cadeau pour la Terre !

Décorations de Noël

Les illuminations de Noël ont été lancées le 1er décembre.

Nous avons pu découvrir l'ensemble des initiatives autour de la magie de Noël :

- couronnes sur les portes des habitants sur le thème de la cardabelle,
- porche en bois réalisé par Frédéric Saulodes, artisan sur la commune,
- sapin de Noël trônant sur la fontaine, placé au centre du village,
- sapin de la solidarité où beaucoup de dons ont été déposés pour l'association des restos du cœur,
- décorations de la rue de l'horloge et de la rue Joseph Vidal avec de nombreux sapins en bois fabriqués à partir de récupération de palettes et décorés par les enfants de l'école du village,
- devanture lumineuse de Bernard et Village de Noël de Lysiane.

Une réussite commune entre habitants, enfants et élus !

Une fête de noël avait été imaginée mais n'a pas pu être mise en place à la vue des mesures sanitaires liées à l'épidémie du coronavirus. Ce n'est que partie remise !

Peinture de la croix de l'église

Un peu d'histoire : la croix présente place Saint Barthélémy à droite de l'église a été déplacée lors du chantier d'aménagement de la place Jean XXIII.

Lors de ce chantier, il était prévu non seulement de déplacer la croix et son socle mais également de la sabler et de la repeindre. Les années ont passé et cet engagement a été reporté et reporté… Mais une promesse étant une promesse, la rénovation de cette croix a été réalisée en septembre dernier.

Après une consultation des entreprises susceptibles de réaliser un tel chantier, l'entreprise Thierry ALANCHE de Campouriez a obtenu le chantier.

Seulement, comment repeindre cette monumentale croix sans trahir sa beauté tout en mettant en évidence tous les détails qui la composent.

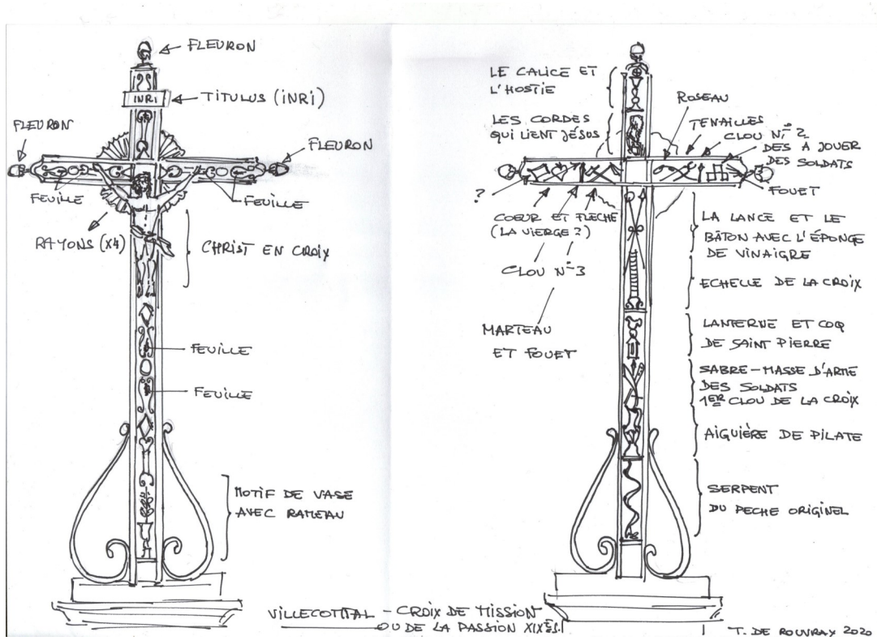

Un groupe de travail composé de Joëlle BOSCUS, Thibault DE ROUVRAY et d'un représentant de la mairie a participé à la définition des teintes. Les propositions ont également été soumises à l'avis des représentants de la paroisse, M. Bernard PERROUD et à frère Damien RIVAL de l'Abbaye Sainte-Foy de Conques.

Ce travail collaboratif a été très constructif et a rapidement débouché sur un consensus : la structure de la croix serait bleue, les éléments de la passion ainsi que les ornements couleur bronze et le Christ dans une couleur neutre gris/blanc.

Après la préparation du support, le peintre a mis en œuvre une première couche afin de valider les choix faits sur le nuancier. Amoureux du travail bien fait et ayant bien compris l'objectif du chantier, Thierry ALANCHE a proposé un bronze plus doré pour la seconde couche. Ce choix permet de sublimer les détails de la croix.

Des photos ont été adressées aux membres du groupe de travail qui ont pu juger la réalisation finale, frère Damien nous écrivant même avec sûrement un peu d'humour qu'il était « conquis ».

La municipalité remercie chaleureusement les personnes associées à ce chantier et félicite l'entreprise de Thierry ALANCHE pour le travail effectué.

Pour mémoire le coût de cette restauration (mise en place d'un échafaudage, préparation et peinture) aura été de 3288,00 €TTC.